



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2291

Attribution de subventions de fonctionnement à divers clubs sportifs au titre de la saison 2022-2023 - Approbation de conventions cadre et de conventions d'application financière avec ces associations

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIH, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2291 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERS CLUBS SPORTIFS AU TITRE DE LA SAISON 2022-2023 - APPROBATION DE CONVENTIONS CADRE ET DE CONVENTIONS D'APPLICATION FINANCIERE AVEC CES ASSOCIATIONS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis la crise sanitaire, les associations de sport amateur doivent faire face au quotidien à des transformations profondes : le manque de bénévoles, la numérisation des pratiques, l'accueil de nouveaux adhérent-e-s, à l'heure où l'offre sportive n'a jamais été aussi diversifiée et où l'on note une forte croissance de la pratique individuelle. Dans ce contexte, la Ville de Lyon souhaite accompagner les associations du territoire lyonnais avec, pour fil conducteur, les trois orientations qu'elle s'est donnée : l'égalité femmes-hommes, l'inclusion et l'écoresponsabilité, cela afin de garantir par là même, une pratique sportive accessible à toutes et tous, à tous les âges de la vie.

Par délibération n° 2022/1470 du Conseil municipal du 27 janvier 2022, la Ville de Lyon avait soutenu 147 associations, parmi lesquelles 21 non soutenues jusque-là.

Ce soutien a été assorti d'un travail d'accompagnement des clubs, déployé par la Ville de Lyon. 3 temps de sensibilisation autour des orientations de la politique sportive précitées ont réuni plus de 130 associations. Elles ont été complétées par des ateliers pratiques où des solutions concrètes à appliquer au quotidien au sein des clubs ont été délivrées.

Des rendez-vous ont été menés en parallèle avec les associations qui n'accueillaient pas ou très peu de féminines dans leurs sections afin de comprendre au mieux les freins rencontrés.

Pour cette saison sportive 2022-2023, la campagne de subventions aux associations de sport amateur a été ouverte cette année encore à près de 500 associations sportives recensées sur le territoire.

Les associations et clubs sportifs souhaitant bénéficier d'une subvention ont complété une demande de subvention au titre de la saison 2022-2023, via le Portail des Aides de la Ville de Lyon. Un temps d'information consacré à l'utilisation de cette nouvelle plateforme en ligne a été proposé aux associations sportives, à l'Office des sports de Lyon, par les services de la Direction des sports.

172 demandes de subvention couvrant 57 disciplines sportives différentes ont été adressées à la Direction des sports.

Après analyse de la recevabilité de chacune de ces demandes par les services, l'ensemble des dossiers a été examiné à l'appui des outils développés lors de la précédente campagne de subvention (saison 2021-2022). Ces outils ont pour objectif de poursuivre le travail d'objectivation des arbitrages, sur la base de critères homogènes - quantifiables pour

certain, soumis à l'appréciation technique des services pour d'autres : le nombre d'adhérent-e-s, le niveau de compétition, l'encadrement, les actions menées sur les axes égalité femmes-hommes, inclusion, écoresponsabilité.

A l'issue de ce travail d'instruction, un arbitrage a été réalisé par Madame Julie NUBLAT-FAURE, adjointe au Sport, aux Grands Evènements Sportifs, à la Vie Associative et à l'Education Populaire, en concertation avec l'ensemble des adjoint-e-s au Sport des neuf arrondissements de la Ville et l'Office des sports de Lyon. Cet arbitrage s'est orienté ainsi sur :

- une entrée de nouvelles associations non bénéficiaires jusqu'ici et qui sont proactives sur les axes de la politique sportive ;
- une bonification des subventions aux associations mobilisées en matière d'égalité femmes-hommes, d'inclusion et d'écoresponsabilité ;
- quelques bonifications en faveur d'une harmonisation des niveaux de subvention.

22 associations qui n'avaient pas été soutenues en fonctionnement jusqu'ici bénéficient d'une subvention. 5 nouvelles disciplines font leur entrée dans cette délibération annuelle : le systema, le sabre, le krav maga, le quidditch et la voile.

50 associations voient le montant de leur subvention augmenter au titre des actions menées en leur sein sur les axes précités, représentant au total 92 000 euros.

En 2023, la Ville poursuivra le travail d'accompagnement de l'ensemble des associations autour des enjeux de l'égalité femmes-hommes, l'inclusion et l'écoresponsabilité, avec de nouveaux temps de sensibilisation et des ateliers de formation. Elle portera une attention particulière sur les actions qui seront mises en œuvre par les associations qui solliciteront des soutiens à la collectivité (appel à projets Trait d'Union, soutien à l'organisation d'évènement, etc.).

En matière d'écoresponsabilité, de nombreuses initiatives sont déjà menées au sein des clubs lyonnais : approvisionnement local, achats responsables d'équipements, optimisation des moyens de transports, mise en œuvre de dispositifs de tri sur les évènements, réduction des déchets, bannissement du plastique, etc. Des rendez-vous seront proposés par les services pour accompagner les clubs n'ayant rendu compte d'aucune action en ce sens dans leur demande de subvention pour cette campagne 2022/2023.

Par ailleurs, selon la loi n° 2000/321 du 12 avril 2000 et le décret n° 2001/495 du 6 juin 2001, une convention doit obligatoirement être signée avec les clubs bénéficiaires d'une subvention supérieure à 23 000 euros.

Ces conventions définissent les contreparties attendues des associations soutenues par la Ville de Lyon en matière de :

- féminisation de leur activité ;
- de mixité dans leurs sections comme dans leurs bureaux ou conseils d'administration ;
- de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations ;
- d'éco-responsabilité dans la mise en œuvre des compétitions et manifestations ;
- de sport santé ;
- de handisport et de sport adapté ;

- de promotion du lien inter générationnel ;
- et d'inclusion sociale des publics éloignés.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de m'autoriser à signer une convention cadre ou une convention d'application financière avec les associations suivantes :

- Association Laïque Gerland La Mouche omnisports ;
- Aqua Synchro Lyon ;
- AS Bellecour Perrache ;
- AS Montchat ;
- Aviron Club Lyon Caluire ;
- Aviron Union Nautique de Lyon ;
- Basket Cro Lyon ;
- Beaumarchais Basket Lyon Métropole ;
- Cercle de l'Aviron de Lyon ;
- Cercle Antoine Remond Basket ;
- Club Rhodia Vaise omnisports ;
- Club Rhodia Vaise section triathlon ;
- Convention Gymnique de Lyon ;
- Croix-Rousse Olympique Lyon Boules ;
- Eveil de Lyon omnisports ;
- FCL ASVEL Féminin ;
- FCL Football ;
- Ménival FC ;
- Handball Club de Lyon ;
- Handisport Lyonnais ;
- Le Masque de Fer ;
- Lyon Athlétisme ;
- Lyon Glace Patinage ;
- Lyon Hockey Club association ;
- Gym Lyon Métropole Chassieu-Lyon ;
- Lyon Natation Métropole ;
- Lyon Olympique Echecs ;
- Lou Rugby association ;
- Lyon PESD omnisports ;
- Lyon Plongeon Club ;
- Office des Sports de Lyon ;
- Olympique Lyonnais association ;
- Rink-Hockey Club de Lyon ;
- Société d'Escrime de Lyon ;
- Association Lyon-La Duchère ;
- Sport dans la Ville ;
- Tennis Club de Lyon.

Ces conventions prendront effet dès leur signature.

Vu lesdites conventions d'applications ;

Vu la loi n° 2000/321 du 2 avril 2000 et le décret n° 2001/495 du 6 juin 2001 ;

Vu les délibérations n° 2022/1470 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

1- Les subventions sont allouées aux associations selon le tableau suivant :

Arr.	Discipline	Bénéficiaires	Code tiers	Subvention de fonctionnement 2022	Subvention de fonctionnement 2023
1er	Basket-Ball	BASKET CRO LYON	BC0444	23 000	23 000
	Basket-Ball	ASSOCIATION DES PENTES SPORTIVES ET CULTURELLES	PA0352	4 500	7 000
	Sp de Combat	AÏKIDO DU RHONE	AI0802	1 500	1 500
	Sp de Combat	RENOUVEAU BOXE CROIX ROUSSE	027633	2 000	2 000
	Sp de Combat	WADO CLUB DE LYON	058018	4 500	4 500
	Arts Martiaux Chinois	ACADEMIE TIAN LONG	031397	1 000	1 000
	Roller	GENERATIONS ROLLER	GE0199	0	6 000
	Billard	CERCLE DES CHEFS D'ATELIER	CE0270	1 000	2 000
TOTAL 1er ARRONDISSEMENT				37 500	47 000
2e	Basket-Ball	ESPERANCE SAINTE BLANDINE BASKET	ES0580	3 500	4 500
	Aïkido	LYON CENTRE AIKIDO	002104	0	1 000
	Boules	BOULE RAVAT CONFLUENCE	BO0988	3 000	4 000
	Football	ASSOCIATION SPORTIVE BELLECOUR PERRACHE	BE0333	32 000	30 000
	Football	ASSOCIATION SPORTIVE CONFLUENCE	014055	3 000	2 500
	Gymnastique Volontaire	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PERRACHE BAYARD	GY0999	2 500	2 500
	Hockey/Glace	LYON HOCKEY CLUB ASSOCIATION	LY2101	70 000	70 000
	Sp de Combat	LYON METROPOLE TAEKWONDO	TA0999	3 500	3 500

Arr.	Discipline	Bénéficiaires	Code tiers	Subvention de fonctionnement 2022	Subvention de fonctionnement 2023
	Sp de Glace	CLUB DES SPORTS DE GLACE DE LYON	CS2800	12 000	12 000
	Gymnastique Volontaire	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLECOUR AINAY	036702	2 500	2 500
	Systema	SYSTEMA-LYON	038726	0	1 000
	Volley-ball	ASPERLY	032606	1 500	1 500
	Sp Nautiques	GRAND LARGUE LYON	GR3854	2 000	2 000
TOTAL 2e ARRONDISSEMENT				135 500	137 000
3e	Basket-Ball	ASUL LYON 3 BASKET	AS0258	16 000	16 000
	Escrime	SOCIETE ESCRIME DE LYON	SO0219	18 000	18 000
	Football	ASSOCIATION SPORTIVE DE MONCHAT	AS0752	48 000	48 000
	Gymnastique	PATRONAGE SCOLAIRE LAIQUE MONTCHAT	PA0998	20 000	20 000
	Gymnastique	LYON MONTCHAT GR	TW3535	8 000	8 000
	Handisport	LYON BASKET FAUTEUIL	015773	11 000	11 000
	Omnisports	CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PATRONAGE LAIQUE VILLETTE PAUL BERT	CE0104	8 000	8 000
	Divers	FORT EN SPORT	033611	0	1 500
	Omnisports	ELAN DE LYON	EL0201	5 000	5 000
	Sp de Combat	BOXING LYON UNITED	032414	12 000	15 500
	Echecs	MASSIS CLUB D'ECHECS	047939	0	1 000
	Handisport-Omnisports	ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DE LYON	SO0322	5 500	5 500
	Water-polo	LYON RHONE WATER-POLO	054081	2 500	2 500
	Sp de Glace	LYON GLACE PATINAGE	LY0240	20 000	20 000
Sp de Combat	LIONS THAÏ	031146	1 000	1 000	
TOTAL 3e ARRONDISSEMENT				177 000	181 000
4e	Boules	CRO LYON BOULES	CR3457	20 000	20 000
	Football	FOOTBALL CLUB CROIX ROUSSE	FO0273	18 000	19 000
	Football	LYON CROIX ROUSSE FOOTBALL	LY0222	16 000	17 000
	Omnisports	LYON PESD	PA0200	29 000	31 500
	Sp de Combat	LYON SAVATE	BF0300	2 000	2 000
	Bike Polo	LYON BIKE POLO	063695	1 000	1 500

Arr.	Discipline	Bénéficiaires	Code tiers	Subvention de fonctionnement 2022	Subvention de fonctionnement 2023
	Sabre	LYON HAIDONG GUMDO	045786	0	1 500
	Karaté	ARTS MARTIAUX DU 4e	017376	0	1 000
	Football	LES LYONNASSES	0	0	1 000
	Haltérophilie	HALTERO CLUB LYONNAIS	HA0340	0	1 500
	Tennis de Table	ASSOCIATION LAIQUE CROIX ROUSSE TENNIS DE TABLE	AM0209	15 000	15 000
TOTAL 4e ARRONDISSEMENT				102 000	111 000
5e	Athlétisme	GROUPE CAL COURIR A LYON	044301	3 000	3 000
	Basket-Ball	BEAUMARCHAIS BASKET LYON METROPOLE	BE0100	30 000	30 000
	Basket-Ball	BASKET BALL DU 5EME	BA0175	7 000	7 000
	Cyclisme	LYON VTT	LV0805	3 000	3 000
	Cyclisme	LE CYCLOTOURISTE	CY0200	5 000	5 000
	Football	FOOTBALL CLUB DU POINT DU JOUR	FO5214	14 000	14 000
	Football	MENIVAL FOOTBALL CLUB	ME0216	26 500	26 500
	Handball	LYON 5 HANDBALL	030199	3 500	5 000
	Boules	HANDI'L	BO0566	0	1 000
	Omnisports	VBLM 5	0	1 500	2 000
	Tennis	TENNIS CLUB MUNICIPAL 5e	TE0192	0	1 500
	Sp Combat	ADB ACADEMIE GRAND LYON	042653	1 500	2 500
	Omnisports	CLUB OMNISPORT DE LYON	042654	8 500	10 500
	Sp de Combat	DOJO ANSHIN ARTS MARTIAUX	030579	3 000	4 500
TOTAL 5e ARRONDISSEMENT				107 500	115 500
6e	Athlétisme	AMICALE DES ATHLETES DU LYONNAIS	AT0728	1 500	1 500
	Basket-Ball	CERCLE LAIQUE A REMOND	CE0211	27 000	27 000
	Echecs	LYON ECHECS PASSION 64	23336	3 500	4 000
	Escrime	LE MASQUE DE FER	MA0297	37 000	37 000
	Football	EVEIL DE LYON OMNISPORT	EV0333	25 000	25 000
	Football américain	LES GONES DE LYON	EV0333	6 000	6 000

Arr.	Discipline	Bénéficiaires	Code tiers	Subvention de fonctionnement 2022	Subvention de fonctionnement 2023
	Tennis de Table	ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE LYON 6	022547	1 500	4 000
	Gymnastique	GYM LYON METROPOLE	54135	32 500	32 500
	Handisport	VALENTIN HAUY SCE AVEUGLES MALVOYANTS	AS0263	2 000	5 500
	Handisport	TANDEM CLUB RHODANIEN	TC0701	3 000	5 500
	Escrime	CERCLE BELLECOMBE LYON - LEM	CE5922	19 000	19 000
	Omnisports	CLASS FSGT	FE0247	2 500	2 500
	Roller	LYON EVASION ROLLER	RO0630	2 500	2 500
	Sp Nautiques	LYON NATATION METROPOLE	LY0200	58 000	58 000
TOTAL 6e ARRONDISSEMENT				221 000	230 000
7e	Athlétisme	LYON ATHLETISME	017092	66 000	66 000
	Boxe	FIGHTING SCHOOL GERLAND-BEYNOST	0	0	1 000
	Divers	OFFICE DES SPORTS DE LYON	OF0112	73 000	86 000
	Football	FOOTBALL CLUB DE GERLAND	FO0700	12 000	14 000
	Gymnastique	LES LUCIOLES DE LYON	LU0170	12 000	12 000
	Football	LES DEBUTEUSES	0	0	1 000
	Handball	LYON HANDBALL	020411	5 000	8 000
	Handisport	ANTS	060032	5 000	8 500
	Omnisports	AMICALE LAIQUE GERLAND LA MOUCHE	AM0200	30 000	30 000
	Omnisports	CARGO	001210	5 000	7 000
	Rugby	LOU RUGBY ASSOCIATION	LD0800	420 000	270 000
	Sp de Combat	JUDO CLUB GERLAND	JU0201	7 000	7 000
	Tennis	TENNIS CLUB DE GERLAND		0	6 000
	Sp Combat	NO KACHI LYON	038147	1 500	2 500
	Tchoukball	LYON TCHOUKBALL CLUB	051631	1 000	1 500
	Tennis	FETE LE MUR	FE0987	5 000	5 000
Tennis de Table	TENNIS DE TABLE DE GERLAND	TE0846	8 500	11 000	
Tir à l'arc	LES ARCHERS DE LUGDUNUM VII	AR3115	0	1 000	
TOTAL 7e ARRONDISSEMENT				796 500	537 500

Arr.	Discipline	Bénéficiaires	Code tiers	Subvention de fonctionnement 2022	Subvention de fonctionnement 2023
8e	Basket-Ball	SEL GRAND TROU BASKET BALL	SP0950	10 500	11 000
	Basket-Ball	FOOTBALL CLUB LYON BASKET FEMININ	FO0154	52 000	52 000
	Bowling	TOP GONES LYON	042019	2 000	2 000
	Cyclisme	LYON SPRINT EVOLUTION	LY3987	18 000	18 000
	Cyclisme	ETOILE CYCLISTE LYON MONTPLAISIR	ET0800	2 000	2 000
	Escrime	LA COMPAGNIE D'ARMES DE LYON	AR3512	2 500	3 500
	Football	FC LYON FOOTBALL	FO0157	60 000	60 000
	Football	ETOILE SPORTIVE TRINITE	ET0255	17 000	17 000
	Football	CLUB SPORTIF LYON 8	022707	4 000	4 000
	Futsal	LYON MOULIN A VENT	001029	5 500	7 000
	Gymnastique	CONVENTION GYMNIQUE DE LYON	CO0190	80 000	80 000
	Handball	RACING CLUB MERMOZ	RA0226	3 500	5 500
	Handisport	HANDISPORT LYONNAIS	HA0201	52 000	49 500
	Omnisports	ASS PATRONAGE LAIQUE HERRIOT MERMOZ	PA0399	7 000	7 000
	Omnisports	NOUVELLE RENAISSANCE LYONNAISE	AS0372	6 500	8 000
	Krav Maga	INSTITUT DE KRAV MAGA	054684	0	1 500
	Echecs	LA STRATEGIE ECHIQUEENNE	058332	0	1 000
	Echecs	LYON ECHECS AVENIR	0	0	1 000
	Tennis de Table	ASUL LYON 8 TENNIS DE TABLE	AS0715	11 000	11 000
	Tennis	TENNIS CLUB LYON 8	0	1 000	3 000
Touch Rugby	CANUTOUCH LYON	064613	1 000	2 000	
Spéléologie	CLAN SPELEOLOGIQUE DU TROGLODYTE	000556	1 000	1 000	
Tir à l'Arc	LES LIONS DU 8EME	LI3332	6 000	8 000	
Volley-Ball	VOLLEY BRON LYON LUMIERE	VO0800	9 000	10 000	
TOTAL 8e ARRONDISSEMENT				355 500	365 000
9e	Badminton	BADMINTON CLUB DE LYON	BA0300	10 000	15 000

Arr.	Discipline	Bénéficiaires	Code tiers	Subvention de fonctionnement 2022	Subvention de fonctionnement 2023
	Basket-Ball	ASSOCIATION SPORTIVE DUCHERE BASKET	SP0305	3 000	4 000
	Basket-Ball	AMICALE LAIQUE MIXTE RAMBERTOISE	AL0172	6 000	6 000
	Basket-Ball	VOLTAIRE LYON BASKET	58331	4 000	7 000
	Cyclisme	AMICALE CYCLISTE LYON VAISE	AM0781	10 000	10 000
	Divers	LYON FLOORBALL CLUB	22027	3 000	3 500
	Echecs	LYON OLYMPIQUE ECHECS	OY0500	42 000	42 000
	Football	UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS LYON VAISE	UN0998	4 500	4 500
	Football	LYON-LA DUCHERE ASSOCIATION	LD0800	300 000	300 000
	Gymnastique	ECLAIR LYON 9	EC2317	2 000	2 000
	Gymnastique	LYON GR	GR0788	8 500	9 000
	Haltérophilie	LA GAULOISE DE VAISE	GA0140	2 500	4 000
	Handball	HANDBALL CLUB DE LYON	HA0580	17 000	17 000
	Omnisports	CLUB RHODIA VAISE OMNISPORTS	CL0203	25 000	25 000
	Omnisports	CLUB RHODIA VAISE SECTION TRIATHLON	VO0800	17 000	17 000
	Omnisports	AMICALE LAIQUE VOLTAIRE	AM2455	8 500	8 500
	Omnisports	SPORT DANS LA VILLE	SP0555	10 000	10 000
	Rink Hockey	RINK HOCKEY CLUB DE LYON	RI0334	28 000	30 000
	Roller	LYON ROLLER METROPOLE	RO0820	13 500	15 500
	Sp de Combat	LYON BOXE	LY0300	7 500	8 000
	Sp Nautiques	AQUA SYNCHRO LYON	AQ5200	30 000	30 000
	Sp Nautiques	LYON PLONGEON CLUB	PL0103	28 000	28 000
	Spéléologie	GROUPE SPELEOLOGIQUE VULCAIN	SP2728	1 500	1 500
	Tennis	TENNIS CLUB DU FORT	TE0196	1 000	1 000
	Triathlon	LUGDUNUM TRIATHLON	064632	1 000	1 500
	Tennis de Table	AMICALE LAIQUE VAISE SERIN	AM0274	5 000	5 000
	Tir à l'Arc	LES ARCHERS DU 9EME	AR0645	1 500	1 500

Arr.	Discipline	Bénéficiaires	Code tiers	Subvention de fonctionnement 2022	Subvention de fonctionnement 2023
TOTAL 9e ARRONDISSEMENT				596 500	606 500
HORS LYON	Basket-Ball	ACTION SPORT EDUCATION	033899	5 000	5 000
	Sp de Combat	SAINT FONS GERLAND SAVATE	SA0258	3 500	4 000
	Tennis	TENNIS CLUB DE LYON	TE2198	22 000	22 000
	Handisport	CLUB SPORTIF CHARCOT TENNIS DE TABLE	CH0801	5 000	6500
	Hockey/Gazon	HC Charcot Sainte-Foy-lès-Lyon	020417	6 000	8 000
	Sp Nautiques	AVIRON UNION NAUTIQUE DE LYON	CE0382	49 000	49 000
	Sp Nautiques	CERCLE DE L'AVIRON DE LYON	CE0208	35 000	35 000
	Sp Nautiques	AVIRON CLUB LYON CALUIRE	NA0755	26 000	26 000
	Omnisports	KABUBU		1 500	1 500
	Football	OLYMPIQUE LYONNAIS ASSOCIATION	OL0326	212 990	212 990
	Sp Nautiques	CANOE KAYAK LYON OULLINS MULATIERE	AS0568	12 500	12 500
	Quidditch	CROOKSHANKS LYON QUIDDITCH	0	0	1 000
	Rugby	LES REBELYONS	028209	0	1 000
	Ultimate	LE CLUB D'ULTIMATE DES GONES	064633	1 000	2 000
	Sp Nautiques	CERCLE DE LA VOILE DE LYON	CE0235	0	1 500
	Sp de Combat	LYON SAINT PRIEST LUTTE	016066	6 500	7 500
HORS LYON				385 990	395 490
					2 725 990

2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations concernées, sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.

4- Le montant total des subventions de fonctionnement, détaillées dans le tableau ci-dessus s'élève à 2 725 990 euros et sera prélevé sur les crédits inscrits de l'exercice en cours :

- Ligne de crédit 42015, article 65748, fonction 30, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET